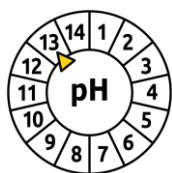


## Dégraissant désinfectant alcalin polyvalent

- **Dégraisse en profondeur et désinfecte en une seule opération**
- **Actif sur bactéries, champignons, levures, moisissures et virus**
- **Non parfumé**
- **Particulièrement adapté aux environnements alimentaires.**
- **Efficace à faible concentration**
- **Utilisation polyvalente : pulvérisation, centrale d'hygiène, canon à mousse, trempage, essuyage...**



Système de management qualité & environnemental certifié  
Version 22/09/2021



Accès FDS

### PHEM SAS

21, allée Louis Bréguet • 93421 VILLEPINTE CEDEX • FRANCE

Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56

Email : [contact@phem.fr](mailto:contact@phem.fr) • [www.phem.fr](http://www.phem.fr)



# PHEMBACT DNSO

## Dégraissant désinfectant alcalin polyvalent

- **Dégraisse en profondeur et élimine les salissures grasses organiques (animales et végétales) sur les équipements, les surfaces et les sols.**
- **Désinfecte avec efficacité : bactéricide, fongicide et virucide.**
- **Particulièrement adapté aux environnements alimentaires.**
- **S'utilise par pulvérisation, par trempage ou manuellement.**
- **Sans parfum.**

### Composition :

Parmi les principaux composants : agents de surfaces, sels alcalins, solvants hydrosolubles, séquestrants, inhibiteurs de corrosion.

Matière active biocide : Chlorure de didécylidiméthylammonium (N° CAS : 7173-51-5) 69.3g/kg.

(SL) Concentré liquide à diluer.

Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces, non destiné à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux (Groupe 1 - TP2 - Règlement N°528/2012).

Produit biocide destiné à la désinfection des surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (Groupe 1 - TP4 - Règlement N°528/2012).

### Caractéristiques techniques :

Aspect : liquide limpide incolore

Parfum : sans

pH : environ 12.9

pH à 1% : environ 11.2

Densité : environ 1.060

### Domaines d'utilisation :

S'utilise pour le dégraissage et la désinfection des matériels, des surfaces et des sols souillés par des salissures grasses organiques (animales et végétales) dans tous les types de locaux et en particulier en milieu alimentaire.

Conforme à l'arrêté du 19/12/2013 modifiant l'arrêté du 8/09/1999 pour les produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

### Propriétés microbiologiques :

Normes passées en conditions de saleté

Bactéricide EN 1276 - Temps de contact 5 minutes à 20°C - Dilution 1.5%.

Bactéricide EN 13697 - Temps de contact 5 minutes à 20°C - Dilution 2%.

Fongicide EN 1650 - Temps de contact 15 minutes à 20°C - Dilution 1%.

Fongicide EN 13697 - Temps de contact 15 minutes à 20°C - Dilution 4%.

Virucide EN 14476 - Avian influenza virus (H3N8 / H5N1) - Temps de contact 10 minutes à 20°C - Dilution 1%.

Virucide EN 14476 - Adenovirus :

● Temps de contact 30 minutes à 20°C - Dilution 4%

● Temps de contact 60 minutes à 20°C - Dilution 2%.

Virucide EN 14476 - Poliovirus, Hepatite B (HBV), Hepatite C (HCV) & HIV - Temps de contact 120 minutes à 20°C - Dilution 6%.

### Mode d'emploi :

Dosage : diluer à 1% dans l'eau froide.

Adapter la concentration et le temps de contact en fonction de l'activité recherchée.

Appliquer la solution par pulvérisation (centrale d'hygiène), canon à mousse, trempage ou tout autre système de nettoyage manuel (chiffon, lavage à plat...). Un rinçage est nécessaire en milieu alimentaire ou pour stopper l'action biocide. Un essai préalable de compatibilité avec les matériaux sensibles doit toujours être effectué sur un endroit caché.

### Conditionnement :

BAC66 : Carton de 4 X 5L.

### Précautions d'emploi et de stockage :

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. En cas d'incident, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé, à l'abri de la lumière, dans un local frais (entre 5°C et 35°C) et ventilé et hors de la portée des enfants. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

### Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage, se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts.

### Produit réservé à un usage professionnel

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande ou sur Internet ([www.quickfids.com](http://www.quickfids.com), [www.phem.fr](http://www.phem.fr) ou en scannant le QR Code). Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

### PHEM SAS

21, allée Louis Bréguet • 93421 VILLEPINTE CEDEX • FRANCE

Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 • Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56

Email : [contact@phem.fr](mailto:contact@phem.fr) • [www.phem.fr](http://www.phem.fr)